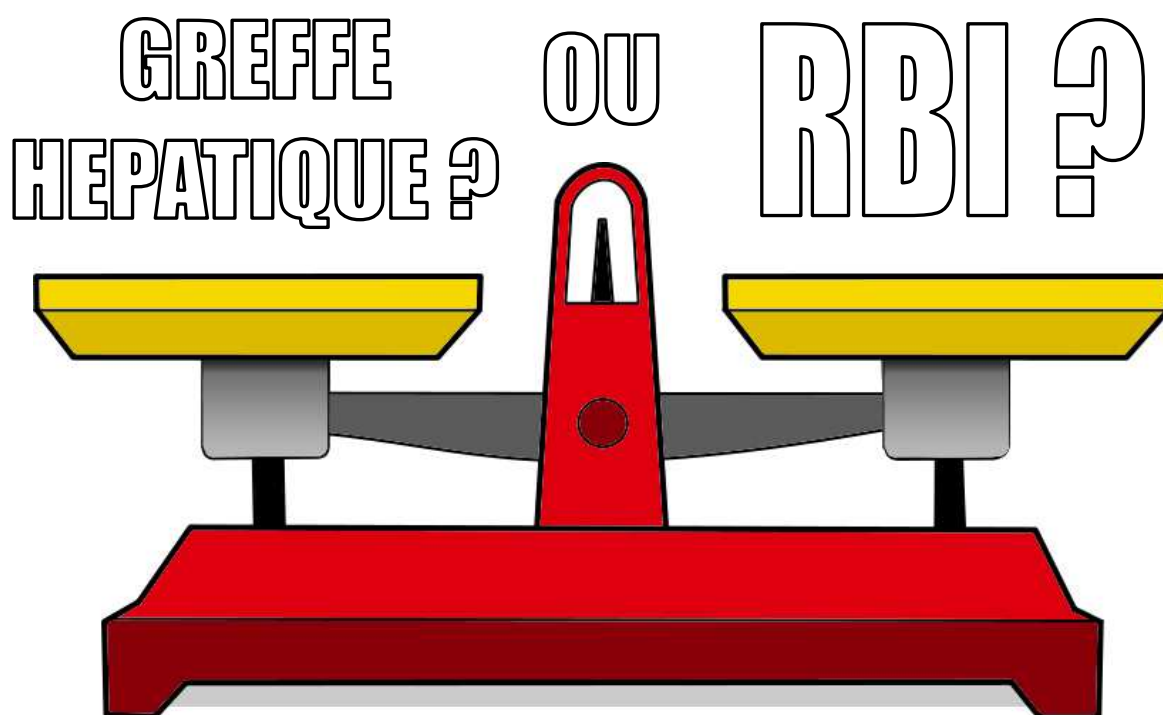


Greffe Hépatique L'ignoble chantage de Martin HIRSCH



On garde les deux Martin, par contre toi tu peux démissionner, on ne te retient pas !

LE CHANTAGE DE L'IGNOBLE MARTIN HIRSCH

La greffe hépatique devait disparaître de MONDOR le 1^{er} janvier 2018, grâce à la mobilisation de tous, ce service est toujours présent sur notre établissement et bel et bien en activité.

Les sections SUD Santé des hôpitaux Henri MONDOR et d'Albert CHENEVIER, via leur implication au sein de la Coordination de vigilance du GHU MONDOR / CHENEVIER, n'ont pas chômé depuis l'annonce début novembre 2017 de la disparition de l'activité de greffe hépatique de l'hôpital Henri MONDOR.

Chronologie des évènements

9 novembre 2017, de source interne à l'AP-HP, nous apprenons la volonté de la direction de remettre en cause les services de chirurgie cardiaque et hépatique au GHU Henri Mondor.

20 novembre 2017, contactée par la presse l'AP-HP dément toute « décision institutionnelle concernant la chirurgie cardiaque », mais dit avoir acté, « au mois de juillet », « le passage de 4 à 3 sites de transplantation hépatique ». Et de préciser que « ceci doit conduire à un projet commun entre l'hôpital Paul BROUSSE et l'hôpital Henri MONDOR. Les deux équipes sont chargées de travailler ensemble pour proposer un projet commun, conforme à cette orientation. »

22 novembre 2017, conférence de presse, s'en suivront de nombreux articles dans le journal « Le Parisien » et sur le site internet « 94citoyens.com ».

1^{er} décembre 2017, lancement de la pétition pour le « Maintien des services de chirurgie hépatique et cardiaque au GHU MONDOR & CHENEVIER », à ce jour entre les signatures « papier » et celles sur le site change.org (<http://chn.ge/2iJ3nis>), nous comptabilisons plus de 10 000 signatures.

14 décembre 2017, rassemblement devant l'hôpital Henri MONDOR.

15 décembre 2017, la commission de surveillance des hôpitaux universitaires Henri MONDOR déclare s'opposer à tout projet susceptible d'affaiblir le potentiel hospitalo-universitaire de l'établissement et de complexifier le parcours de soin du patient. Une motion est adoptée à l'unanimité.

18 décembre 2017, pour contrer le succès du rassemblement du 14 décembre, Martin HIRSCH invite une délégation d'élus à le rencontrer au siège de l'AP-HP. Son discours est perçu de manière sensiblement différente en fonction des élus, mais ne convainc pas.

Le directeur général de l'AP-HP tente sans succès la division du mouvement en choisissant ses interlocuteurs tout en refusant de recevoir la Coordination dans sa diversité politique, syndicale, professionnelle et associative.

18 décembre 2017, le conseil départemental du Val de Marne se déclare à l'unanimité contre la fermeture de l'activité de greffe hépatique de l'hôpital Henri Mondor.

12 janvier 2018, rassemblement devant le ministère de la santé.

A cette occasion nous avons été reçus par un « porte serviette » du ministère à qui il a fallu expliquer pourquoi il n'était pas envisageable que le service de greffe hépatique disparaisse de MONDOR.

22 janvier 2018, rencontre avec le directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Île de France. Celui-ci n'a pas voulu prendre parti dans le conflit qui nous oppose à Martin HIRSCH.

25 janvier 2018, débat public à Créteil sur l'avenir des hôpitaux MONDOR & CHENEVIER et de la greffe hépatique en particulier. Réaffirmation de la nécessité de garder les services de greffes hépatiques d'Henri MONDOR et de Paul BROUSSE.

26 janvier 2018, à l'initiative du doyen, invitation du corps médical à la faculté de médecine, celui-ci se joint à la Coordination de vigilance du GHU et combat désormais à nos côtés.

8 février 2018, une délégation représentative des opposants à la disparition de la greffe hépatique de MONDOR est reçue au ministère de la Santé par des membres du cabinet de la ministre en la présence du directeur de l'ARS Île de France et du DG de l'AP-HP. C'est l'occasion pour les représentants de la communauté médico-universitaire de présenter leur propre projet médical, une alternative à celui porté par Martin HIRSCH. (présentation du projet en page 10)

Devant la qualité du projet présenté, Martin HIRSCH vacillant s'est alors livré à un chantage inadmissible : « **Si vous gardez la greffe hépatique vous perdrez le RBI, celui-ci peut très bien se construire ailleurs !** »



Rare sont les personnes à avoir vu Martin HIRSCH aussi féroce, comme tout pouvoir se sentant réellement menacé Martin a perdu son self contrôle...

Nous restons aujourd'hui dans l'attente d'un nouveau rendez-vous au ministère de la Santé.

Chantage au RBI

Pour ne pas perdre la face, Martin HIRSCH, confronté aux défenseurs du service de greffe hépatique de MONDOR, remet en cause la construction du futur bâtiment « RBI » devant accueillir les Réanimations et les Blocs.

L'AP-HP est à mi-parcours de son « Projet d'Etablissement 2015 - 2019 ».

Pour rappel, les axes en sont :

- penser le parcours patient de demain ;
- faire de l'AP-HP un acteur des révolutions médicales et numériques, partenaire des universités ;
- améliorer la performance sociale et managériale ;
- construire un projet financièrement responsable.

Mais voilà le projet de Martin HIRSCH n'avance pas comme il souhaiterait, notamment en termes de budgets. C'est pourquoi il est contraint, par nos autorités de tutelles de devoir faire toujours plus d'économies. Il a donc décidé de frapper encore plus fort notamment au niveau de l'hôpital Henri MONDOR : suppression de l'activité de greffe hépatique en la transférant sur l'hôpital Paul BROUSSE de VILLEJUIF.

Inutile d'essayer de nous parler de l'intérêt du patient, dans ce projet tout le monde s'en fout. Seules comptent les économies à réaliser en passant de 4 à 3 sites de transplantation hépatique à l'AP-HP, voire ensuite de 3 à 2 en transférant dans un deuxième temps l'activité de greffe hépatique de l'hôpital Paul BROUSSE sur l'hôpital PITIE-SALPETRIERE.

Nous en profitons pour réaffirmer ici que nous ne sommes pas en concurrence avec Paul BROUSSE, la population a besoin de tous les acteurs de santé.

La disparition de la greffe hépatique de l'hôpital Henri MONDOR n'a pas été réfléchi par Martin HIRSCH, ou au contraire trop bien réfléchi... L'impact que cela aurait sur notre groupe hospitalier en termes d'activité, de budgets, de projets, d'avenir pour notre établissement serait dramatique.

La représentation médicale, syndicale et politique (députés, sénateurs) lors de la rencontre le 8 février 2018 au Ministère de la Santé avec des représentants de la ministre en présence de Martin HIRSCH et du président de l'ARS Île de France ont démontré que le projet du maintien de la transplantation hépatique était non seulement viable mais nécessaire à MONDOR. La seule réponse du directeur général de l'AP-HP, M. HIRSCH, a été un chantage sans précédent sur l'abandon du projet « RBI », si l'activité n'était pas transférée sur Paul BROUSSE.

L'abandon du projet « RBI » serait une véritable mise à mort du CHU Henri MONDOR.

Pour SUD Santé, il est proprement scandaleux de jouer



ainsi avec la santé de la population. **M. Martin HIRSCH a, par ses propos, insulté l'ensemble des usagers et des personnels de notre établissement.**

Si pour les défenseurs de MONDOR, le projet médical porté est clair, nous n'avons à contrario rien appris de celui du Directeur général de l'AP-HP dont le seul leitmotiv est sa volonté de réduire de 4 à 3 le nombre de services de transplantation hépatique au sein de l'AP-HP. L'ARS, pour sa part, n'a pas su expliquer pourquoi la nécessité affirmée, en octobre 2017, de 5 services de transplantations hépatiques, était démentie en février 2018, pour passer à 3, alors qu'elle reconnaissait elle-même, une demande en hausse de greffes hépatiques.

Les membres du cabinet de la ministre de la Santé présents lors de l'entretien n'ont pas pris part à la discussion sur le nombre de service de transplantation hépatique à l'AP-HP, mais visiblement une diminution de site ne leur déplairait pas...

Nous avons néanmoins apprécié positivement la demande faite par le cabinet de la ministre de la Santé à M. HIRSCH, de présenter de nouvelles modalités de travail concernant l'avenir de la transplantation hépatique en Île de France, sa méthodologie, son calendrier, son objectif et sa composition.

A ce jour, cette demande reste sans réponse.

Il est inadmissible que Martin HIRSCH nous impose une perte d'activité sans précédent, un recul du projet « RBI » (un abandon ?) nécessaire à l'avenir de notre groupe et une diminution drastique des effectifs.

Tous ensemble continuons d'exiger :

- le maintien de la transplantation hépatique sur l'hôpital,
- des moyens pour que le projet médical alternatif aboutisse,
- la sortie de terre du bâtiment « RBI »,
- Des effectifs à la hauteur de l'activité du groupe hospitalier MONDOR.

Si nous voulons sauver MONDOR nous devons sauver la chirurgie hépatique, pérenniser l'ensemble des activités chirurgicales, s'assurer de la construction du « RBI »...

Projet Transplantation Hépatique au CHU Henri Mondor (extrait)

Le programme de transplantation hépatique du CHU Henri Mondor a débuté il y a 30 ans.

Il s'agit d'un programme à volume élevé, avec une moyenne de 75 greffes par an sur les 5 dernières années. Le nombre médian d'évaluations pré-greffes est évalué à 130 patients par an.

Il est aujourd'hui au cœur de 5 dimensions stratégiques du CHU Henri Mondor.

- Le projet « Foie » : 35% de l'activité du service d'Hépatologie.
- Le Pôle CITI (Cancer-Infection-Transplantation-Immunité) : 40% des forces médicochirurgicales du site
- L'activité de transplantation multi-organes : la plus importante de l'AP-HP et axe stratégique du site.
- La coordination de prélèvement d'organes et de tissus : 1ère structure en IDF et 5ème structure nationale
- La multidisciplinarité de l'établissement : l'axe de transplantation hépatique est connecté à de très nombreux services et activités hospitalo-universitaires de soin, d'enseignement et de recherche du CHU Henri Mondor et s'est construit sur de nombreuses années autour d'un parcours patient simple et mono-site.

Le parcours de soins au sein du CHU Henri Mondor permet une prise en charge autonome et intégrée de toutes les situations médico-chirurgicales rencontrées par le patient candidat à une greffe hépatique ou transplanté.

Le CHU Henri Mondor est, depuis de nombreuses années, le centre de référence pour les maladies du foie, d'un large territoire géographique regroupant les départements du Val-de-Marne (en partie), de Seine-et-Marne, de leurs hôpitaux périphériques, mais aussi avec d'autres structures localisées en Essonne, dans les Yvelines ou en province.

L'axe « Foie » constitue un axe fort médico-universitaire de la recherche institutionnelle. Son activité de recherche est reconnue au plus haut niveau international

Le projet « Transplantation hépatique » à Henri Mondor, volet essentiel du projet médical hospitalo-universitaire du groupe hospitalier, repose sur une organisation pluridisciplinaire intégrée.

Trois principaux axes du projet seront développés d'ici 2020

1. **L'accroissement du recrutement des patients** sera fondé sur l'extension du travail en réseau (77- 91-94) et sur le renforcement des cohortes locales (service d'hépatologie) des maladies du foie chroniques.
2. **L'attractivité de la chirurgie hépatobiliaire**, au niveau hospitalo-universitaire, est directement liée à l'accès à la transplantation hépatique. Le maintien de chirurgiens hépatobiliaires sur le site est stratégique pour le développement des projets médicaux du site, notamment en hépatologie, oncologie, et traumatologie. Les enjeux majeurs pour les autres spécialités et disciplines concernées autour de la chirurgie du foie impliquent le maintien de l'activité chirurgicale de transplantation et de résection hépatique sur le site, qui requiert un renfort de la chirurgie hépatobiliaire.
C'est pourquoi, un chirurgien hépatobiliaire hospitalo-universitaire sera recruté sur un poste d'ores-et-déjà réservé par le Doyen de la faculté de médecine. Un partenariat entre le CHU de Reims et l'hôpital Henri Mondor pour la transplantation et la résection hépatique permettra de renforcer le recrutement de la cohorte transplantation hépatique.
3. **Le projet du CHU Henri Mondor est de poursuivre et amplifier les travaux entrepris, depuis 2010, pour le développement des transplantations multi-organes du site** (rein, foie, cœur, cellules souches hématopoïétiques) dans un contexte où le CHU se dote, grâce à des investissements importants, d'une structure dite RBI (Réanimation-Blocs Interventionnelle), parmi les plus modernes de l'AP-HP.

Le projet développé autour de la transplantation hépatique et multi-organes est inscrit dans le projet médical du CHU, notamment au sein du projet Campus Mondor 2020 qui inclut la réorganisation complète de l'axe blocs, réanimations, centre interventionnel à l'horizon 2020. La restructuration de l'équipe médicochirurgicale par le recrutement d'un chirurgien hépatique et d'un hépatologue hospitalo-universitaires, ainsi que la dynamisation des partenariats sur le territoire permettront d'amplifier l'activité de transplantation sur le site et de poursuivre de nouvelles voies et idées de recherches chirurgicales, médicales ou biologiques sur les maladies du foie.

L'ensemble de ces atouts positionne Henri Mondor comme le leader AP-HP de la transplantation multi-organes et justifie le renforcement de cet axe stratégique de l'établissement.